

CHAUSSENAC
La Commune et les Associations vous présentent
leurs manifestations et animations
du mois de février 2023

Jeudi 02 février

Bonne chandeleur !



Dimanche 5 février

Stade de la Croix du Buis

**L'USC reçoit Vebret Ydes E.S.1
à 15H00**

Dimanche 12 février

Stade de la Croix du Buis

**Coupe Barrès
L'USC reçoit CARLAT CROS
à 14H30**

MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé le vendredi 17 février

Dimanche 19 février

**L'USC se déplace à LOUPIAC
à 15H00**

Dimanche 26 février

**L'USC reçoit Espinat
à 15h00**

Les consignes de tri évoluent

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

A partir du 1er janvier, il sera possible de déposer tous les emballages sans exception dans la colonne à bandeau jaune - «la colonne emballages ».

Avec le SYTTOM 19, il a été décidé de simplifier les consignes de tri pour trier plus et augmenter les performances de recyclage sur le territoire. Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans la colonne à bandeau jaune les emballages en métal, les cartonnettes, les briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception.

Nouveau

02
tous vos emballages se tri
et vont dans *le bac jaune!*

Tous les emba
plastique

↳ Bouteilles, flacons, pots,
bonquettes, sachets, films
plastique, tubes...



Nouveau



Emballages en
métal



↳ Bouchons, couvercles,
capsules médicaments, dâtes
de conserve, barquettes aâ.

Emballages en
papier et carton

